



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 18 JUIN 2019

Présents : MM. FEBVAY - ANDRIEU – BROGNARA – DA-MATA - PLASSART

Excusés : MM. CHUPPE – LETELLIER - MAGGIO

RAPPEL

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

DÉPLACEMENTS

VILLE de SAINT BRICE Stade Léon GRAFFIN rue de la FORET NNI 955390101.

MM. FEBVAY de la C D T I S 95 se rendra le mercredi 19 Juin 2019 à 23H00 sur les installations du club pour classement de l'éclairage.

VILLE de TAVERNY Stade Jean Bouin 111 rue de Montmorency NNI 956070201.

MM. FEBVAY et de la C D T I S 95 se rendront le lundi 24 Juin 2019 à 10H00 sur les installations du club pour classement de l'éclairage.

IMPORTANT

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.

**Le Président
De séance
Christian FEBVAY**

**Le Secrétaire
De séance
Prosper ANDRIEU**